

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE DJELFA
N.I.F:099817019002328

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITE MINIMAL N° : 50 / 2025

Intitule D Opération : Suivi et Réalisation D'une Zone Industrielle A Ain Ouassera D'une Superficie 400 Ha A La Wilaya De Djelfa

La direction de l'Urbanisme et de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Djelfa, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimal pour la réalisation d'une Zone Industrielle A Ain Ouassera D'une Superficie 400 Ha A La Wilaya De Djelfa

Le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises ou sociétés spécialisés ayant

A/- CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :

1. Capacités professionnelles :

- Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie six (06) ou plus comme activité principale Hydraulique ou travaux publics en cours de validité le jour de l'ouverture des plis.

2. Capacités Financières :

- Seules les entreprises ayant réalisé un chiffre d'affaire cumule des trois dernières années (2022-2023-2024) supérieur ou égal à 1000.000.000,00DA.

3. Capacités Techniques :

a) Référence professionnelles :

Ayant réalisé au moins un projet de : Assainissement et /ou AEP et voirie, d'un Montant minimum de 800.000.000,00 DA, depuis 2015 jusqu'au dernier jour de préparation des offres appuyer par une attestation délivrée par les maitres d'ouvrage public et signer par les ordonnateurs (l'attestation doit contenir l'objet des travaux +montant des travaux + consistance+ délai + date de réception provisoire)

Moyens humains :

- Un Chef de projet (ingénieur ou master ou plus en hydraulique ou VRD ou en génie civil ou travaux publique ayant au minimum 04 ans d'expérience.
- Deux (02) ingénieurs ou master ou plus en hydraulique ou travaux publics ayant au moins 03 ans d'expérience
- 02 topographe (minimum technicien ou plus) : ayant au moins 02 ans d'expérience

Justifié par mise à jour CNAS, les Affiliation CNAS ou CASNOS, Diplôme, CV, les certificats de travail, qualité et éventuellement fiche de carrière.

b) Moyens matériels :

- 02 Pelle mécanique
- 02 chargeurs
- 01 niveleuse
- 03 camions de 12 tonnes et plus de capacité de charge
- 01 bulldozer
- 01 finisseur

B/- CAS DE SOUMISSION DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT

D'ENTREPRISE :

Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement momentané d'entreprises, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement.

A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées, dans le cahier des charges.

Le groupement doit être impérativement solidaire et doit satisfaire à l'ensemble des capacités exigées pour le soumissionnaire seul.

Le chef de file du groupement doit justifier d'un certificat de qualification et classification professionnelle à la catégorie six (06) ou plus comme activité principale en Hydraulique ou travaux publics, et ayant réalisé un chiffre d'affaire cumule des années 2022-2023-2024 supérieur ou égal à 1000.000.000,00DA et avoir réalisé au moins un projet de : Assainissement et /ou AEP et voirie, d'un Montant de 800.000.000,00 DA ou plus, depuis 2015 jusqu'au dernier jour de préparation des offres appuyer par une attestation délivrée par les maitres d'ouvrage public et signer par les ordonnateurs (l'attestation doit contenir l'objet des travaux + montant des travaux + consistance + délai + date de réception provisoire)

Chaque membre du groupement doit justifier d'un certificat de qualification et classification professionnelle à la catégorie cinq (05) ou plus comme activité principale en Hydraulique ou travaux publics et avoir réaliser un projet de : Assainissement et / ou AEP,et voirie d'un Montant de 400.000.000,00 DA ou plus, depuis 2015 jusqu'au dernier jour de préparation des offres appuyer par une attestation délivrée par les maitres d'ouvrage public et signer par les ordonnateurs (l'attestation doit contenir l'objet des travaux +montant des travaux + consistance+ délai + date de réception provisoire)

Le délai de préparation des offres est fixé à Vingt et un (21) Jours à compter du 1er jour de la premièreparution du présent appel d'offre dans le BOMOP ou dans la presse.

- La remise des offres est fixée au dernier jour de la date de préparation des offres de 8h00 à 12h00.

- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, au même heur.

- L'ouverture des plis se déroulera le même jour à 13h00 en séance publique au siège de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Djelfa- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de (03 mois+le délai de préparation des offres) à compter de la date de dépôt des offres.

- Tous les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis en séance publique.